

**Délibération n°2019-67/CCOG-SDET
portant sur l'aménagement des abords du Centre Multiservices de Papaïchton.**

L'An Deux Mille dix-neuf le mercredi dix-neuf juin, à quinze heures trente, le conseil communautaire de la CCOG s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Awala-Yalimapo, après convocation légale, sous la présidence de Madame CHARLES Sophie, Présidente.

Conseillers en exercice =	31
Présents	19
Absents	12
Procurations	01
Votants	20

La convocation des membres du Conseil communautaire a été faite le 12 juin 2019.

Publiée le : 08 JUIL. 2019

PRÉSENTS :

Mme CHARLES Sophie, Présidente - **M. FEREIRA** Jean-Paul, 1^{er} Vice-Président - **M. MARTIN** Paul, 4^{ème} Vice-Président - **M. DEIE** Jules, 5^{ème} Vice-Président - **M. ANELLI** Serge, 6^{ème} Vice-Président - **Mme CHARLES** Marie-Hélène, 7^{ème} Vice-Présidente - **Mme BOURGUIGNON** Arlène, 8^{ème} Vice-Présidente - **M. GONTRAND** Jean, 9^{ème} Vice-Président - **Mme ABIENSO** Marie-Thérèse, Conseillère - **Mme AYENYEN** Marie-Antoinette, Conseillère - **Mme BARDURY** Agnès, Conseillère - **M. EDWIN** Moïse, Conseiller - **Mme FJEKE** Bénédicte, Conseillère - **Mme LO-A-TJON** Josette, Conseillère - **M. NESMON** Jean, Conseiller - **M. PESNA** Bendy, Conseiller - **Mme SAÏTI** Diana, Conseillère - **M. SELIER** Bernard, Conseiller - **Mme VELAYOUDON** Yvonne, Conseillère.

ABSENTS EXCUSES :

M. DOLIANKI Paul, 3^{ème} Vice-Président - **M. BENTH** Albéric, Conseiller - **Mme AGESILAS** Sylviana, Conseillère - **M. JACOBIE** Micky, Conseiller.

ABSENTS NON EXCUSES :

M. BRIEU Bernard, 2^{ème} Vice-Président - **Mme AFOEDINI** Linda, Conseillère - **Mme AMAÏDOU** Suzanne, Conseillère - **M. CHAUMET** Chris, Conseiller - **M. VERDA** Joseph, Conseiller - **M. VERDAN** Michel, Conseiller - **M. PATIENT** Georges, Conseiller - **M. YA** Tchoua, Conseiller.

PROCURATION :

M. BENTH Albéric, Conseiller à **Mme BOURGUIGNON** Arlène, 8^{ème} Vice-Présidente



Le quorum étant atteint, Madame la Présidente ouvre la séance. Il est ensuite procédé et conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire, parmi les membres du conseil, **Monsieur NESMON Jean-Albert, Conseiller**, est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.



**Délibération n°2019-67/CCOG-SDET
portant sur l'aménagement des abords du Centre Multiservices de Papaïchton.**

Madame la Présidente expose aux membres du conseil communautaire :

Vu le traité de la communauté européenne notamment ses articles 87 et 88 ;
Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) ;
Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ;
Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais en vigueur ;
Vu l'inscription au Budget Primitif 2019 du budget principal de l'opération d'aménagement des abords du Centre Multiservices de Papaïchton ;
Vu l'avis favorable de la commission mixte développement économique et touristique du 13 juin 2019 ;
Vu la note explicative de synthèse présentée au conseil communautaire.

La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais a construit sur la Commune de Papaïchton un Centre Multiservices dans le but d'impulser et de développer l'activité économique et la création d'emplois sur cette partie du territoire communautaire.

Afin de rendre plus attractif l'environnement immédiat du Centre Multiservices, un avant-projet d'aménagement a été établi en concertation avec la Commune de Papaïchton pour donner un cachet touristique à ces abords.

En première approche les coûts prévisionnels des travaux sont estimés à 432 677 € comprenant :

- Terrassement et VRD : 395 545 € ;
- Espaces Verts et Mobilier Urbain : 37 132 €

Lors du vote du budget primitif de la CCOG une somme de 600 000 € a été inscrite en prévision budgétaire pour ce projet.

Il est proposé de lancer une mission de maîtrise d'œuvre complète afin d'affiner le chiffrage de l'avant-projet présenté par la Commune de Papaïchton et être en mesure d'établir un plan de financement prévisionnel. Puis faire une recherche de financement et lancer les travaux en question.

De ce qui précède, je vous demande de bien vouloir délibérer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OUI à la proposition de la Présidente ;

- **APPROUVE** l'opération d'aménagement des abords du Centre Multiservices à Papaïchton ;
- **APPROUVE** l'enveloppe globale prévisionnelle inscrite au Budget Primitif 2019 d'un montant de 600 000 € affecté à cette opération ;



- **AUTORISER** la Présidente ou son représentant à rechercher tout financement permettant de mener à bien cette opération ;
- **AUTORISE** la Présidente ou son représentant à lancer les études et les travaux liés à cette opération ;
- **AUTORISE** la Présidente ou son représentant à signer tout acte afférent ;

VOTE =>

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Mana, le 19 juin 2019

Pour extrait conforme,



La Présidente


Sophie CHARLES

